



Dijon, dimanche 5 juin 2022

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2022/03030

Pris en application :

Code des transports

**Obstacles à la navigation (Chutes
d'arbres à la suite des récents orages)****CANAL DE BOURGOGNE****Arrêt de navigation (tous les usagers - dans les deux sens)** **- à partir du 05/06/2022 à 09:00 au 07/06/2022 à 19:00**o **Canal de Bourgogne**

entre les pk 44,635 (Ecluse 95Y de Tonnerre) et pk 84,063 (Ecluse 75Y de Nuits)

- Toute la largeur de la voie

Commentaire :

Mesdames et Messieurs les usagers de la voie d'eau sont informés de l'arrêt momentané de la navigation, de l'écluse 95Y à l'écluse 75Y du canal de Bourgogne, secteur de Tonnerre à Ravières, en raison de chutes d'arbres dues aux récents orages.

La navigation reprendra le mercredi 8 juin 2022, à 9h00.

Service(s) à contacter :

UTI Bourgogne, 1 chemin Jacques Baerze, CS 36229, 21062 DIJON CEDEX

Tél : 03 45 34 13 50 - Fax : 03 45 34 12 99

Date limite d'affichage :

08/06/2022

Adjoint au chef de l'UTI

Signé

Fabien MARQUIS

UTI Bourgogne

1 chemin Jacques Baerze - CS 36229

21062 DIJON CEDEX

Tél : 03 45 34 13 50 - Fax : 03 45 34 12 99